



Colloque International

LES MOBILITÉS SPATIALES DANS LES VILLES INTERMÉDIAIRES Territoires, pratiques, régulations

Clermont-Ferrand, 25 et 26 novembre 2010

Appel à communications

Il s'agit avec ce colloque d'aborder la thématique des **mobilités spatiales**, que l'on peut définir comme l'« ensemble des déplacements des acteurs dans l'espace physique ou géographique, quels que soient la durée et la distance du déplacement, les moyens utilisés, les causes et les conséquences » (Bassand, Brulhardt, 1980), appliquée au cas des **villes intermédiaires**. Nous entendons par « villes intermédiaires » à la fois des villes qui sont intégrées à des logiques d'agglomération (villes périurbaines, en situation intermédiaire dans l'organisation spatiale métropolitaine, selon un gradient quartiers centraux/espaces périphériques) et celles qui sont en situation intermédiaire dans la hiérarchie urbaine (villes petites et moyennes).

Concrètement il s'agit de voir comment l'entrée par les mobilités spatiales peut permettre de mieux connaître les villes intermédiaires, à savoir leur organisation et leur dynamique spatiales, leurs temporalités, leur fonctionnement au quotidien et leurs modes de régulation institutionnelle. Mais ce colloque a aussi pour objectif d'évaluer, de manière complémentaire, selon quelles modalités les observations des pratiques de mobilité réalisées à partir de tels contextes urbains peuvent contribuer à faire avancer la connaissance empirique, méthodologique ou théorique sur les mobilités spatiales en général.

Il s'agit donc d'interroger, en filigrane, la spécificité des villes intermédiaires en matière de mobilités spatiales, à un moment où on assimile volontiers, dans certaines sphères scientifiques ou institutionnelles, vie urbaine et vie mobile, où on présente la « mobilité généralisée » comme constitutive de l'urbanité contemporaine, et donc comme un défi majeur à relever pour les pouvoirs publics, notamment en matière de développement durable.

Cette question de la spécificité des villes intermédiaires se pose d'autant plus qu'elle s'appuie sur un champ scientifique – celui des mobilités spatiales – déjà largement exploré notamment en ce qui concerne les problématiques soulevées par les mobilités à l'échelle métropolitaine. Il est vrai que, quel que soit le type de ville intermédiaire, aborder la question des mobilités spatiales s'inscrit de fait très souvent dans une réflexion sur les dynamiques et enjeux de la « grande » ville (métropolisation ; étalement urbain et périurbanisation ; accueil de nouveaux habitants en provenance des grandes villes ; pratiques de multi-résidence, etc.). Si ce colloque s'inscrit dans le prolongement de ces réflexions, il compte aussi pouvoir les dépasser en interrogeant plus frontalement les logiques propres aux villes intermédiaires, pouvant être parfois indépendantes des problématiques associées à la grande ville. En France, les derniers chiffres de recensement montrent en effet le regain des espaces périphériques des villes secondaires (villes petites et moyennes) ainsi que celui de certains espaces ruraux (*INSEE Première* n° 218, janvier 2009 ; *INSEE Première*, n° 240 juin 2009), alors que, dans le même

temps, certains espaces périurbains des pôles urbains marquent le pas. Le récent rapport prospectif de l'INRA sur les territoires ruraux à l'horizon 2030 insiste par exemple sur les évolutions liées à la diffusion de la périurbanisation et au développement des mobilités ville-campagne et conclut à la « géodiversité » des territoires concernés (Aubert, Mora, Riba *et al.*, 2008).

Trois axes de réflexion, à partir desquels le colloque pourra se structurer, sont proposés pour appréhender la question des mobilités spatiales appliquée au cas des villes intermédiaires. Ces axes, n'ayant aucunement la prétention de faire le tour du sujet, doivent pouvoir guider les propositions de communication.

Axe 1 - Mobilités spatiales et espaces de vie en ville intermédiaire : les mobilités comme contraintes ou horizons pour les habitants ?

Il est possible de considérer les mobilités spatiales comme des pratiques et des comportements mobilisant des compétences différenciées et qui traduisent l'appropriation d'un champ de contrainte, relatif d'une part à l'accessibilité (offre permettant à la mobilité de se réaliser) et d'autre part à des facteurs économiques et temporels propres aux individus (Lévy, 2009 ; Kaufmann, 2008). Selon cette perspective, les mobilités spatiales peuvent révéler la manière dont les individus ont accès aux ressources urbaines localisées, à savoir « celles correspondant à l'environnement naturel offert par le site, celles produites par les acteurs politiques et économiques intervenant sur la ville et celles construites par les pratiques sociales des habitants » (Dureau, 2002).

On peut dès lors se demander si, à l'image de ce qui a pu être observé pour les métropoles, les mobilités spatiales sont, dans les villes intermédiaires, des « conditions de l'intégration urbaine et sociale » (Chalas, Paulhiac, 2008) ? Dans quelle mesure représentent-elles des contraintes pour les habitants ou au contraire des horizons en matière d'accès aux ressources urbaines localisées ? Est-on véritablement « mobile » quand on réside en ville intermédiaire ? Et si oui, de quelle façon ?

Pour répondre à ce questionnement, les propositions de communication pourront traiter du rôle des mobilités spatiales dans les processus de structuration et de reconfiguration des espaces de vie des individus et des ménages des villes intermédiaires. Le fait de vivre dans une ville intermédiaire génère-t-il des comportements et des pratiques de mobilité originaux (pratiques résidentielles complexes ; articulation lieu de résidence-lieu d'emploi ; circulation entre les lieux du quotidien ; dilution de l'espace de vie ou au contraire recentrement sur le lieu de résidence, etc.) ? Quelles conséquences ces pratiques ont-elles sur les rythmes et les modes de vie des habitants ? Ces pratiques engendrent-elles des innovations sociales, techniques, spatio-temporelles (solidarités familiales et sociales ; inventivité technique et sens stratégique pour réaliser le déplacement ; manières d'articuler les lieux pratiqués ; chaînes d'activité au quotidien, etc.) ? Quelles sont les contraintes, relatives à l'individu, au fonctionnement du ménage ou au contexte, qui peuvent conduire les individus à être plus ou moins mobiles ? A partir de quels seuils devient-on « immobile » ?

Axe 2- Mobilités, recompositions socio-spatiales et changement urbain : les mobilités spatiales font-elles ou défont-elles la ville intermédiaire ?

Si les mobilités spatiales modifient notre rapport au monde, aux autres, à l'espace en transformant nos espaces de vie, elles influent aussi sur les dynamiques et le façonnement des territoires. Il s'agit avec ce second axe d'interroger les effets des mobilités spatiales sur les transformations socio-spatiales et le changement urbain des villes intermédiaires ; que ces mobilités soient réalisées par les résidents ou les « usagers » des villes intermédiaires (à savoir ceux qui les fréquentent pour diverses raisons sans y résider).

On peut en effet légitimement se demander si les mobilités spatiales contribuent à « faire » (organiser, produire, construire, marquer, renouveler) ou au contraire à « défaire » (désorganiser, déstructurer, détruire) la ville intermédiaire ?

Cette question des effets territoriaux des mobilités spatiales sur les villes intermédiaires peut être posée selon une approche scalaire, allant du réseau de villes aux espaces intra-urbains :

- De quelles façons les mobilités spatiales des individus contribuent-elles à inscrire les villes intermédiaires dans des réseaux de villes ? Quelles sont les implications (territoriales, économiques, politiques, etc.) d'une telle inscription pour les villes intermédiaires ?
- Quelles sont, à l'échelle de la ville, les effets des mobilités sur l'organisation et les dynamiques territoriales ? Dans le cas des villes intégrées à des logiques d'agglomération, quels sont les espaces produits par les mobilités (espaces périurbains des métropoles, développement d'espaces fonctionnels et spécialisés tels que les espaces de loisirs, commerciaux et zones d'activité et d'emploi) et comment évoluent-ils dans le temps ? A l'échelle de la ville intermédiaire, de quelles façons les mobilités spatiales redéfinissent-elles le rapport centre-périphérie ? Assiste-t-on à une périurbanisation des villes intermédiaires indépendante du processus de périurbanisation lié à la grande ville ?
- A l'échelle intra-urbaine enfin, c'est-à-dire à celle de la rue, de la place, des espaces collectifs privés (cafés, centres commerciaux, etc.) ou encore du quartier, il s'agira aussi d'interroger les effets des mobilités spatiales sur les marquages sociaux, les temporalités et les rythmes des lieux. Sera ainsi posée la question du rôle des mobilités spatiales dans le fonctionnement, l'animation ou encore l'ambiance des lieux du quotidien.

Axe 3 – De l'accès à la mobilité aux enjeux du développement durable : quelles régulations par l'action publique des mobilités spatiales en ville intermédiaire ?

Les deux premiers axes appellent à aborder frontalement les enjeux de la régulation (réglementations, aménagements et discours) par l'action publique des mobilités spatiales en ville intermédiaire. Une telle régulation ne consiste-t-elle pas en effet à articuler une action en faveur des individus – comment rendre la ville et ses ressources plus accessibles à tout un chacun ? – à une action en direction des territoires – comment favoriser un mode de développement urbain plus durable ?

Ce troisième axe a pour objectif d'aborder ces deux volets de la régulation par l'action publique des mobilités spatiales (quotidiennes et résidentielles en particulier) :

- Le fait de rendre la ville plus accessible à tous les individus quels que soient leur classe sociale, leur âge, leurs capacités physiques, leurs modèles culturels représente-t-il toujours dans les villes intermédiaires une priorité en matière d'action ? Si oui, quelles sont les réponses apportées ou envisagées par les acteurs locaux (en matière de mesures ciblées et personnalisées, d'aménagements, de politique de transports, etc.) ? Quelle part d'innovation et d'originalité ces formes de régulation comportent-elles ? Quelles sont les contraintes qui pèsent sur de tels modes d'action ?
- Comment les acteurs publics des villes intermédiaires gèrent-ils les effets territoriaux des mobilités spatiales ? Comment répondent-ils aux exigences d'un développement urbain durable ? Quels sont les moyens de l'action publique pour articuler le développement de la mobilité individualisée (que des mesures en faveur de la « ville accessible » peuvent intensifier !) et les impératifs collectifs, en matière sociale (pour la mobilité résidentielle) et environnementale (pour la mobilité quotidienne) ? Comment articuler et harmoniser la politique de transport avec d'autres politiques, comme celles qui touchent au logement ou à la localisation des services et des commerces ? Les acteurs publics disposent-ils d'outils urbanistiques adéquats pour penser une telle harmonisation ?

Cet axe se propose donc d'interroger la manière dont les acteurs publics des villes intermédiaires se saisissent des problématiques soulevées par les mobilités spatiales des individus et y apportent des réponses. Et de voir comment cette action publique s'inscrit dans un système qui implique aussi les acteurs économiques privés locaux ou nationaux.

Les organisateurs souhaitent en outre faire de cet axe **un temps de réflexion sur les relations existant entre la recherche et l'action publique** dans le champ des mobilités spatiales. En quelle mesure et de quelle façon la recherche, en produisant de la connaissance sur les mutations des pratiques de mobilités des individus, est-elle une (res)source pour les pouvoirs publics ? Spécifiquement, il s'agira ici de réfléchir – grâce aux communications de chercheurs et aux interventions d'acteurs, mais aussi aux débats qui s'en suivront – aux moyens dont on dispose ou qu'il faudrait mettre en œuvre pour favoriser (améliorer ?) les collaborations entre chercheurs, décideurs politiques et techniciens en charge des questions de mobilités spatiales (que ces collaborations concernent la collecte, la production ou la représentation d'informations sur les mobilités spatiales). Concrètement, l'organisation de tables-rondes présentant des expériences locales exposées par des acteurs est envisagée.

Parce que l'enjeu scientifique engagé est transversal à ces trois axes, les organisateurs souhaiteraient inscrire ce colloque dans le mouvement de recherche qui défend une « **approche globale des mobilités** » (Zelinsky, 1971 ; Bassand, Brulhardt, 1980 ; Courgeau, 1988 ; Brun, 1993 ; Kaufmann, Bassand, 2000 ; Dureau, Lévy, 2002). Une telle approche insiste notamment sur le caractère intégré et indissociable des différentes formes de mobilité. Il s'agit en effet de considérer que les différentes formes de mobilité spatiale (migration, mobilité résidentielle, mobilité quotidienne) sont en fait imbriquées dans des systèmes de mobilité(s) (Kaufmann, Bassand, 2000).

En dépassant la segmentation des approches (produit d'une double segmentation, disciplinaire et institutionnelle) qui a longtemps marqué la production d'information sur les mobilités spatiales, cette approche globale des formes de mobilité nous semble féconde pour nourrir le sujet de ce colloque. Elle peut notamment permettre de mieux identifier l'existence de pratiques articulées et de « formes de mobilités intermédiaires » (navettes longues distances, multi-résidences, etc.) (Montulet, Kaufmann, 2004), de mieux mettre en valeur la complexité et l'inventivité des comportements de mobilité des « habitants » (au sens de l'habiter !) des villes intermédiaires, et donc d'interroger différemment la manière dont les individus structurent et reconfigurent leurs espaces de vie grâce aux mobilités.

Cette approche globale des mobilités peut aussi apparaître décisive pour aborder la question des recompositions socio-spatiales des villes intermédiaires. C'est en tout cas ce que considèrent certains auteurs qui insistent très justement sur le fait que les conditions sociétales contemporaines (flexibilité professionnelle, autonomie croissante de la sphère de l'habitat par rapport à celle du travail, évolution des moyens de transport, tensions foncières dans les centres urbains, « dissémination » des fonctions urbaines autrefois regroupées dans un même lieu central, désir d'accéder à la propriété) nous conduisent vers une telle approche si l'on veut rendre compte des évolutions urbaines récentes (Lévy, 2009).

On voit dès lors bien à quel point l'avancée des réflexions selon une telle perspective peut constituer un horizon nouveau pour l'action publique et la régulation des problèmes soulevés par les mobilités des individus.

Les propositions pourront s'appuyer sur des observations réalisées dans des villes intermédiaires localisées dans tous les pays du monde et relever de différentes disciplines (géographie, sociologie, aménagements, sciences politiques, etc.). Elles seront évaluées par les membres du comité scientifique du colloque.

Quelques références bibliographiques :

- Allemand S., Ascher F., Lévy J. (dir.), 2004, *Les sens du mouvement*, Paris, Belin, Institut pour la ville en mouvement.
- Aubert F., Mora O., Riba G. et al., 2008, *Les nouvelles ruralités à l'horizon 2030*, Editions Quae, Versailles, 111 p.
- Bassand M., Brulhardt M.-C., 1980, *Mobilité spatiale. Bilan et analyse des recherches en Suisse*, Lausanne, Georgi.
- Bassand, M., Kaufmann, V., 2000, « Mobilité spatiale et processus de métropolisation : quelles interactions ? » in Bonnet, M., Desjeux, D., *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF, p.129-140.
- Bonnet M., Desjeux D. (dir.), 2000, *Les territoires de la mobilité*, Paris, PUF.
- Bonnet M., Aubertel P. (dir.), 2006, *La ville aux limites de la mobilité*, Paris, PUF, Sciences sociales et sociétés.
- Brun J., 1993, « La mobilité résidentielle et les sciences sociales. Transfert de concept et questions de méthodes », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°59-60, pp. 3-14.

- Cailly L., Dodier R., 2007, « La diversité des modes d'habiter des périurbains dans les villes intermédiaires : différenciations sociales, démographiques et de genre », *Norois* 4, n° 205, p. 67-80.
- Cailly L., 2008, « Existe-t-il un mode d'habiter spécifiquement périurbain ? L'exemple de l'aire urbaine d'une ville française (Tours), *EspaceTemps.net*, textuel, 13/05/2008.
- Courgeau D., 1988, *Méthodes de mesure de la mobilité spatiale. Migration interne, mobilité temporaire, navettes*, Paris, Ined, 301 p.
- Certu, 2007, *Les déplacements en villes moyennes : quelle place pour les transports publics ?*
- Chalas Y., Paulhiac F. (dir.), 2008, *La mobilité qui fait la ville*, Paris, Editions du Certu.
- « Construire une offre locale de transport. Quels outils pour une mobilité durable en milieu rural et périurbain ? », 2009, ETD, *Notes*, 228p.
- Kaufmann V., 2008, *Les paradoxes de la mobilité : bouger, s'enraciner*, PPUR.
- Hervouet, V., 2005, *La périurbanisation dans la métropole nantaise*, Université de Nantes, thèse de géographie et aménagement du territoire, 546 p.
- Hervouet V., 2007, « La mobilité du quotidien dans les espaces périurbains, une grande diversité de modèles de déplacements », *Norois*, 4, n° 205, p. 37 à 52
- INSEE Première*, n° 218, janvier 2009
- INSEE Première*, n° 240, juin 2009
- Lévy J.P., Dureau F. (dir.), 2002, *L'accès à la ville. Les mobilités spatiales en question*, Paris, L'Harmattan, coll. Habitat et sociétés.
- Lévy J.P., 2009, « Mobilités urbaines : des pratiques sociales aux évolutions territoriales », in Dureau F., Hily M.-A. (dir.), *Les mondes de la mobilité*, PUR, Rennes, 189 p.
- Montulet B., Kaufmann V. (dir.), 2004, *Mobilités, fluidités...libertés ?* Bruxelles, Publications des Facultés Universitaires Saint-Louis.
- Orfeuill J.-P., 2008, *Mobilités urbaines, l'âge des possibles*, Broché.
- Orfeuill J.-P., 2008, *Une approche laïque de la mobilité*, Broché.
- Roux E., Vanier M., 2008. *La périurbanisation : problématiques et perspectives*, Paris, La Documentation française.
- Simon G., 2008, *La planète migratoire dans la mondialisation*, A. Colin.
- Urry J., 2005, *Sociologie des mobilités. Une nouvelle frontière pour la sociologie ?* Paris, Armand Colin.
- Zelinsky W., 1971. 'The hypothesis of the mobility transition', *Geographical Review*, 61 (2): 219-219.

Contact - L'organisation du colloque est assurée par le CERAMAC (EA 997, MSH, Clermont-Université) :

CERAMAC
Maison des Sciences de l'Homme
4 rue Ledru
63057 Clermont-Ferrand Cedex 1
04-73-34-68-14
ceramac@univ-bpclermont.fr

<http://www.univ-bpclermont.fr/ceramac>
<http://www.msh-clermont.fr/>

Modalités de soumission

Les **propositions de communication** devront être envoyées par courrier électronique (en fichier attaché sous le format « .doc ») **avant le 7 mai 2010** à l'adresse suivante :
ceramac@univ-bpclermont.fr

Outre le nom, les coordonnées et l'institution du ou des auteurs, elles devront comporter le titre et un résumé de 4 000 signes environ ainsi que la référence à l'axe de réflexion pressenti. Le document portera votre nom sous le forme « initiale du prénom.nom.doc (exemple j.martin.doc)

Toute proposition ne respectant pas ces critères ne sera pas soumise pour évaluation.

Le **comité scientifique** sera en charge de la sélection des communications. Une réponse à chacune des propositions sera envoyée début juillet 2010.

Les **textes des propositions** retenues devront nous parvenir fin octobre 2010 et comporter 50 000 signes maximum incluant texte, notes, figures, annexes et bibliographie (police de caractère Times, taille de police 12, interligne simple). Une publication des Actes est prévue.

***Langues** : les textes écrits en anglais sont admis, leur présentation pourra se faire en français ou en anglais.*

***Actes** : les consignes pour la rédaction des textes définitifs seront envoyées aux participants à réception de l'inscription. Après expertise, les textes évalués positivement par le comité scientifique seront publiés fin 2011.*

Frais d'inscriptions

Les frais d'inscription comprennent l'accès aux sessions, « les pauses cafés », les déjeuners des 25 et 26 novembre, les documents de travail :

- Ensemble des participants : 60 €
- étudiants (joindre une photocopie de la carte) : 15 €

Une formule sera proposée pour participer à un dîner le jeudi 18 novembre en soirée. Les indications précises seront fournies ultérieurement.

Comité d'organisation

- **Pascal Desmichel** (Maître de conférences, Université Blaise-Pascal - Clermont Université, CERAMAC)
- **Jean-Charles Edouard** (Maître de conférences HDR, Université-Blaise Pascal - Clermont Université, CERAMAC)
- **Matthieu Giroud** (Maître de conférences, Université Blaise-Pascal - Clermont Université, CERAMAC, associé UMR 6588 Migrinter)
- **Jean-Baptiste Grison** (ATER, Université Paris VIII, CERAMAC)
- **Eric Langlois** (Ingénieur d'études, CERAMAC)
- **Hélène Mainet** (Maître de conférences, Université Blaise-Pascal - Clermont Université, CERAMAC)
- **Frédérique Van Celst** (Technicienne, CERAMAC)

Comité scientifique

- **Catherine Bonvalet** (Directrice de recherche, INED)
- **Sonia Chardonnel** (Chargée de recherche CNRS, UMR 5194 PACTE CNRS - Université de Grenoble I)
- **Priscilla De Roo** (Chargée de mission, DATAR)
- **Françoise Dureau** (Directrice de recherche IRD, UMR 6588 Migrinter CNRS - Université de Poitiers, associée UMR 201 IRD- Université Paris 1)
- **Jean-Charles Edouard** (Maître de conférences HDR, Université Blaise-Pascal - Clermont Université, CERAMAC)
- **Matthieu Giroud** (Maître de conférences, Université Blaise-Pascal - Clermont Université, CERAMAC, associé UMR 6588 Migrinter)

- **Dimitri Goussios** (Professeur, Université de Volos, Grèce)
- **Christophe Imbert** (Maître de conférences, Université de Poitiers, UMR 6588 Migrinter)
- **Valérie Jousseume** (Maître de conférences, Université de Nantes, UMR 6590 ESO)
- **Vincent Kaufman** (Professeur, Ecole polytechnique fédérale de Lausanne, Suisse)
- **Agnieska Kwiatek-Slotys** (Maître de conférences, Institut Pédagogique, Université de Cracovie, Pologne)
- **Hélène Mainet** (Maître de conférences, Université Blaise-Pascal - Clermont Université, CERAMAC)
- **François Taulelle** (Professeur, Centre universitaire Albi, UMR 5193 LISST - CIEU Toulouse)